

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue **mardi le 8 mars deux mille onze**, par conférence téléphonique.

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Patry, Président
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président
Mme Janet Jones, Administratrice
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur
M. Michel Turner, Administrateur
M. Serge Côté, Administrateur
M. Mario Fortier, Administrateur
Mme Marjorie Guay, Représentante des usager du T.C.
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.
M. Jean-François Carrier, Directeur général

EST ABSENT : M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Modification de la résolution no 2010-164 concernant la quantité d'abribus à acquérir conjointement avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC)
3. Levée de l'assemblée

1.- Adoption de l'ordre du jour

- RÉSOLUTION 2011-044 -

Il est proposé par madame Nathalie Plante
appuyé par monsieur Jean-Luc Daigle

et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée Extraordinaire tenue par conférence téléphonique le mardi 8 mars 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée. –

2.- Modification de la résolution no 2010-164 concernant la quantité d'abribus à acquérir conjointement avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC)

- RÉSOLUTION NO 2011 -045 -

CONSIDÉRANT : la résolution 2010-164 (Autorisation d'aller en appel conjoint avec le Réseau de Transport de la Capitale (RTC) pour l'acquisition d'abribus standards et d'abribus concept) adoptée le 16 décembre 2010 par le Conseil d'administration de la ST Lévis à l'occasion d'une assemblée ordinaire;

CONSIDÉRANT : que le projet d'amélioration des zones d'attentes en cours de réalisation sur l'ensemble du réseau de la STLévis, prévoit à court et moyen termes l'implantation d'une centaine (100) de nouveaux abribus dont près de 75 devront être implantés d'ici le 27 juin 2011;

CONSIDÉRANT : qu'à cette fin il y a lieu de procéder immédiatement à l'acquisition de 75 abribus en lieu et place aux 50 abribus initialement prévus dans la résolution 2010-164;

CONSIDÉRANT : qu'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'Aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) couvrant les coûts de 75 abribus à hauteur de 84,5% a été déposée au Ministre des transports du Québec le 20 janvier 2011;

CONSIDÉRANT : qu'il y a lieu de corriger la résolution 2010-164 afin de la rendre conforme à la demande déposée le 20 janvier au Ministre des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier
appuyé par Madame Janet Jones
et résolu à l'unanimité

QUE ce Conseil modifie la résolution 2010-164 et porte à 75 le nombre d'abribus à acquérir d'ici le 27 juin 2011 en lieu et place au 50 abribus initialement prévus dans ladite résolution;

QUE ce Conseil autorise la Direction générale, conditionnellement à l'approbation du ministre pour le financement du projet, à octroyer un ou des mandats de services pour la fabrication d'abribus et équipements, pour la préparation des dalles de béton et pour l'installation des abribus.

Adoptée. –

3.- Levée de l'assemblée

- RÉSOLUTION 2011-046 -

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité

QUE l'assemblée soit levée.

Le président, Michel Patry

Le directeur général, J-François Carrier